

HERTRICH Véronique, 1997 – Évolution et dynamique des groupes domestiques en pays boo, au Mali, in : Marc PILON *et al.* (éds.), *Ménage et famille en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, p. 125-144 – Paris, CEPED/ENSEA/INS/ORSTOM/URD, 408 p. (Études du Ceped n°15)

CHAPITRE 6

ÉVOLUTION ET DYNAMIQUE DES GROUPES DOMESTIQUES EN PAYS BOO, AU MALI

Véronique HERTRICH

Démographe à l'INED, Paris

Fortement critiqué, le schéma de la nucléarisation familiale sert cependant de référence à la plupart des analyses statistiques consacrées à l'évolution des structures familiales en Afrique. Le passage par cette grille de lecture amène à souligner les écarts par rapport au modèle nucléaire et finalement à mettre l'accent sur les permanences des arrangements familiaux. En contraste avec le resserrement attendu de l'espace familial, la stabilité ou l'augmentation de la taille moyenne des ménages observées dans la plupart des pays (Locoh, 1988a, 1988b) confortent ainsi l'impression d'une certaine inertie, notamment en milieu rural.

La prise en considération du contexte démographique dans lequel se trouve l'Afrique peut conduire à une autre appréciation. En effet, la plupart des populations africaines connaissent une croissance naturelle particulièrement importante qui, en l'absence de mécanismes compensateurs, conduirait à une augmentation de la taille des unités familiales. Dès lors, la stabilité ou l'augmentation modérée de la taille des unités familiales peuvent être révélatrices de changements dans les phénomènes régulateurs de la croissance des groupes domestiques face au mouvement naturel, à savoir les migrations et les segmentations.

C'est en tenant compte de ces paramètres que nous aborderons l'évolution et la dynamique des groupes domestiques sur la période 1976-1988 dans une population rurale du Mali¹.

¹ Pour plus de détails, voir Véronique Hertrich, 1996.

1. La recherche socio-démographique chez les Bwa

a) *Une population rurale, en première phase de transition*

La recherche porte sur un ensemble de 8 villages du Mali, localisés dans le cercle de Tominian et appartenant à l'aire ethnique des Bwa (sing. *boo*). Il s'agit d'une population peu intégrée à un processus de développement socio-économique : la scolarisation y est marginale² et l'économie reste dominée par une agriculture vivrière prioritairement orientée vers l'autosubsistance. L'islam n'y est quasiment pas représenté ; la moitié environ de la population est chrétienne, l'autre moitié pratique la religion traditionnelle.

Du point de vue démographique, cette population se situe en première phase de transition. La mortalité dans l'enfance, encore élevée, a cependant connu une baisse importante depuis les années 1950 : le risque de décéder avant l'âge de 5 ans a été divisé par deux ; il est de 230 % aujourd'hui (générations 1983-1987). En revanche, la fécondité ne marque aucune tendance à la baisse et se maintient à un niveau élevé, de l'ordre de 8 à 8,5 enfants par femme. La croissance naturelle atteint 3,2 % par an sur la période 1976-1988 ; la correction établie par les migrations ramène l'acroissement annuel moyen à 2,6 % par an.

b) *La saisie des groupes domestiques par l'enquête*

L'évolution et la dynamique des groupes domestiques ont principalement été abordées au travers d'une enquête renouvelée menée, exhaustivement, sur les 8 villages en 1988 (soit environ 3 100 résidents). Elle a consisté en l'appariement des données nominatives individuelles issues de trois recensements : les recensements nationaux de 1976 et 1987 et le recensement local de 1988.

Ces données, qui fournissent un classement de la population par ménage (unité résidentielle), ne permettent pas l'observation directe du groupe domestique (unité

² Le taux de scolarisation primaire est inférieur à 10 %.

économique³, dénommée *zū*), retenu comme unité d'analyse. En effet, il n'y a pas de correspondance entre les unités résidentielle et économique chez les Bwa. Le modèle de la concession est absent de l'habitat traditionnel. De plus, les membres de l'exploitation familiale se répartissent généralement en plusieurs logements, souvent éloignés les uns des autres et fondus dans la masse villageoise⁴. Pour rattacher chaque résident à son groupe domestique, le recensement local de 1988 a enregistré l'identité nominative de son responsable économique⁵ (*zūso*). C'est à partir de cette information et d'une liste⁶ des responsables établie au préalable par lignage que les groupes domestiques ont pu être reconstitués en 1988.

Pour le recensement national de 1976⁷, on ne disposait pas, bien évidemment, d'une information similaire. Pour reconstituer en 1988 les groupes domestiques de 1976, on s'est appuyé sur l'identification du responsable économique de 1976 dont dépendait alors chacune des unités actuelles : c'est le nom de ce responsable qui a été affecté aux individus qui apparaissaient, dans les données de 1976, dans un réseau familial similaire à celui de 1988. L'information a été demandée précisément pour les individus apparaissant dans un contexte familial différent en 1976 et, bien sûr, pour tous ceux que les informations censitaires de 1976 ne permettaient pas de rattacher directement à des unités domestiques repérées en 1988.

Pour analyser la dynamique du groupe domestique sur la période 1976-1988, on s'intéressera plus particulièrement à la taille de l'une de ses composantes, que l'on nommera "groupe de production agricole" (GPA). En effet, la probabilité d'être affecté par la migration ou la segmentation est probablement davantage

³ Différents auteurs (Gastellu, 1980 ; Gruenais, 1981 ; Amira, 1987) ont montré combien il pouvait être artificiel de parler d'une unité économique, alors que les critères de consommation et de production peuvent délimiter des groupes distincts et que ces activités peuvent connaître différents niveaux de réalisation au sein d'une même société. Si l'on s'en tient à la prise en charge des besoins alimentaires, on identifie cependant en pays boo une communauté qui centralise les activités de production et de consommation. En effet, les besoins alimentaires sont couverts, pour l'essentiel, par les produits vivriers tirés de l'exploitation de champs collectifs et stockés dans des greniers collectifs. Sauf cas particulier, chaque individu appartient à un groupe pour le compte duquel il cultive, en fonction des tâches dévolues à son sexe et à son âge, et qui pourvoit à sa subsistance ainsi qu'à celle de ses dépendants inactifs. Ce groupe, nous le nommons ici indifféremment groupe domestique, exploitation, unité familiale ou *zū*. Il correspond, en toute rigueur, à une communauté de consommation.

⁴ Seuls les groupes domestiques composés de moins de 5 individus sont majoritairement regroupés en une cellule d'habitation (84 % contre respectivement 32 % et 6 % des groupes de 5-9 et 10-14 membres, aucun cas n'étant enregistré pour les tailles plus importantes). Ainsi, 5 individus sur 6 appartiennent à des groupes domestiques localisés dans plusieurs logements et on compte en moyenne 2,6 ménages par *zū*.

⁵ La question était formulée de la manière suivante : "Avec qui tu manges, avec qui tu travailles : qui est ton *zūso* ?"

⁶ Cette liste est destinée à contrôler le rattachement des individus et, en particulier, à prévenir le dédoublement factice de certaines unités. En effet, il peut arriver que deux personnes soient citées au titre de responsable : d'une part le représentant "légal", c'est-à-dire l'aîné des hommes du groupe, d'autre part son successeur qui assume la direction du groupe quand, très âgé, le doyen se contente d'assurer les responsabilités religieuses. Par convention, le statut de responsable a toujours été attribué à l'aîné des hommes.

⁷ On n'a pas reconstitué les groupes domestiques pour le recensement national de 1987.

conditionnée par la force de travail dont dispose le groupe domestique que par sa taille globale. Les contours à donner au GPA ont été appréciés en analysant la participation⁸, selon le sexe et l'âge, à l'activité que l'on considère être la plus décisive dans le calendrier agricole, celle du désherbage du mil. Le groupe des hommes âgés de 15-59 ans a ainsi été retenu comme indicateur de la capacité de production du groupe domestique.

2. Évolution des groupes domestiques sur la période 1976-1988

L'impression d'une assez grande stabilité de la taille et de la structure des groupes domestiques prédomine quand on compare les données des recensements de 1976 et de 1988 (tableau 1). Les grandes unités sont, certes, un peu plus nombreuses en 1988 mais l'augmentation de la taille moyenne, de l'ordre de 6 %, paraît dérisoire comparativement à l'augmentation de la population, de l'ordre de 34 % sur la période. La proximité est plus importante encore quand on s'intéresse au nombre de couples par groupe domestique : en 1988 comme en 1976, 6 sur 10 ont une structure mononucléaire et 55 % des individus appartiennent à une unité polynucléaire. Le nombre de générations représentées n'a pas davantage évolué : il est de 3 au moins pour 4 groupes domestiques sur 10 et pour un peu plus de la moitié de la population. Pas de bouleversements enfin du côté des GPA, mais la tendance est ici plutôt au resserrement de leur taille (plus précisément à l'affirmation des unités regroupant au plus un homme adulte)⁹.

En définitive, aucune tendance univoque et significative ne se dégage, ni dans le sens d'une nucléarisation, ni dans celui d'une extension des groupes domestiques. En 1988 comme en 1976, la vie familiale se déroule dans des unités d'assez grande taille (9 membres en moyenne) et souvent de structure étendue.

⁸ Information enregistrée individuellement pour différents types de travaux dans l'un des villages étudiés.

⁹ Ce resserrement traduit en partie, mais pas exclusivement, l'incidence des migrations saisonnières au moment du recensement de 1988. En effet, en prenant un critère plus large pour définir la population résidente (6 mois au lieu de 3 mois comme durée limite pour classer un absent parmi les résidents), la tendance persiste mais est atténuée : la taille moyenne du GPA reste inchangée (2,0) en 1976 et passe à 1,9 en 1988.

Tableau 1. Taille et structure des groupes domestiques en 1976 et 1988
(8 villages, enquête renouvelée)

Indicateur	1976		1988	
	Proportion de zū (%)	Proportion de résidents (%)	Proportion de zū (%)	Proportion de résidents (%)
Taille de la zū :				
1 - 4	21	8	20	7
5 - 9	49	38	45	34
10 et plus	30	54	35	59
Total	100	100	100	100
Moyenne	8,6	12,4	9,1	13,5
Médiane	6,5	10,0	7,0	10,6
Nombre d'hommes mariés :				
0	6	2	7	3
1	59	44	58	42
2	23	27	20	24
3	9	19	9	17
4 et plus	3	8	5	14
Total	100	100	100	100
Moyenne	1,4	1,9	1,5	2,1
Nombre de générations représentées* :				
1	6	2	6	1
2	50	42	52	42
3	39	46	37	47
4	5	10	5	9
Total	100	100	100	100
Taille du groupe de production agricole (nombre d'hommes de 15-59 ans) :				
0	7	3	11	4
1	36	24	42	30
2	30	28	24	24
3	15	20	13	19
4 et plus	12	24	10	22
Total	100	100	100	100
Moyenne	2,0	2,6	1,8	2,5
<i>Effectifs (8 villages)</i>	267	2 302	341	3 089

* Cet indicateur est établi sur deux villages, soit 116 zū et 886 résidents en 1976, 160 zū et 1 234 résidents en 1988.

3. La régulation de la taille des groupes domestiques : l'émigration et la segmentation face à l'accroissement naturel

La stabilité des indicateurs décrivant les groupes domestiques en 1976 et 1988 semble remarquable, compte tenu de la croissance naturelle que connaît cette population : rappelons qu'elle est de 3,2 % par an en moyenne, soit une augmentation potentielle de 43 % en l'absence de correction migratoire. Elle invite à s'interroger sur l'incidence potentielle du croît naturel sur la taille des unités familiales et sur les modalités de sa neutralisation. Ce dernier point renvoie lui-même au rôle tenu par les deux facteurs susceptibles d'exercer un effet compensateur : l'émigration et la segmentation.

a) Démarche

Pour analyser la dynamique qui a conduit à l'absence d'augmentation de la taille des GPA, on comparera, non plus la taille observée en 1988 à celle de 1976, mais à celles, fictives, qu'on aurait observées sous différentes hypothèses : en l'absence de tout mouvement intercensitaire, puis en faisant intervenir progressivement les différents phénomènes modifiant l'effectif des GPA, à savoir la mortalité, l'émigration, la segmentation, l'immigration. De proche en proche, le passage du groupe potentiel au groupe effectif peut être suivi et la contribution des différents phénomènes à la neutralisation de l'écart entre leurs tailles peut être évaluée. La méthode de reconstitution de ces unités fictives est décrite en annexe 1.

L'analyse sera menée sur le GPA qui, rappelons-le, réunit les hommes du groupe domestique âgés de 15-59 ans. Outre son intérêt analytique, en tant qu'indicateur de la capacité de production de l'exploitation, cette catégorie présente un double intérêt méthodologique. Elle permet de reconstituer aisément les GPA que l'on observerait en 1988 en l'absence de migrations¹⁰ et de segmentation depuis 1976 : les membres de cette classe d'âges (15-59 ans) étaient en effet déjà tous nés en 1976 et aucune hypothèse n'est donc nécessaire quant à la mesure et l'affectation des naissances inter-censitaires. Par ailleurs, l'attention portée aux seuls hommes permet de neutraliser la mobilité féminine qui, d'une autre nature que celle des hommes, aurait perturbé l'interprétation du rôle de l'émigration dans la régulation de la taille des unités familiales.

¹⁰ Plus exactement, en l'absence de migrations ayant débuté au cours de la période intercensitaire et toujours en cours en 1988. En revanche, les événements doubles (entrée suivie de sortie ou sortie suivie d'entrée sur l'intervalle intercensitaire) n'affectent pas les indicateurs.

Les indicateurs ne peuvent être calculés que sur les unités représentées aux deux dates, 1976 et 1988¹¹, lesquelles présentent en moyenne une taille plus importante. Toutefois les tendances observées sur les unités traitées sont les mêmes que celles de l'ensemble (annexe 2).

b) Des tailles potentielles aux tailles observées : un contraste affirmé

Un groupe domestique qui s'organise autour d'une unité de production réunissant 3 hommes adultes en moyenne, 5 ou davantage une fois sur cinq : telle serait la situation observée en 1988 dans les villages étudiés en l'absence de segmentation et de mouvement migratoire depuis 1976. Ce modèle de *statu quo* correspond, dans l'absolu, à celui qui est valorisé dans cette société où segmentation et émigration n'apparaissent pas comme des phénomènes gérés institutionnellement¹², mais sont davantage perçus comme des événements d'initiative individuelle "subis" par le groupe.

Avec ce scénario, la répartition des unités familiales selon la taille du GPA se serait nettement modifiée entre 1976 et 1988, dans le sens d'un plus grand étalement, avec une représentation croissante des GPA réunissant au moins 4 hommes et l'apparition de GPA de 7 à 11 membres (figure 1). La taille moyenne du GPA, passant de 2,2 à 3,1, aurait ainsi augmenté de 43 %. Cette augmentation mesure l'impact de la croissance démographique : elle correspond au simple décalage des effectifs (à âge égal) entre les générations appartenant au GPA en 1976 et en 1988.

En contraste de cette évolution possible, la comparaison des répartitions des groupes domestiques selon la taille attendue du GPA et celle qui a été observée en 1988 révèle l'importance de la correction faite par les segmentations et les migrations. Le poids des GPA de 4 membres ou plus est divisé par trois ; la taille moyenne du GPA est inférieure de 40 % à la taille attendue.

¹¹ Les groupes domestiques de 1976 qui ne sont plus représentés en 1988, de même que ceux de 1988 qui ne l'étaient pas en 1976, ont ainsi été exclus. Les premiers regroupaient 17 % des unités et 12 % des individus en 1976, les seconds 16 % des *zū* et 9 % de la population en 1988.

¹² Il n'y a pas, en particulier, de règle définissant le "moment" légal d'accès à l'autonomie économique en correspondance avec la biographie de l'individu. Le mariage, en l'occurrence, ne coïncide pas avec le moment reconnu de constitution d'une unité économique autonome. Il existe d'ailleurs un net décalage entre l'âge d'entrée en union (22 ans en moyenne) et l'âge d'accès au statut de responsable économique (37 ans en moyenne d'après les données du moment de 1988). Dans le modèle "de référence", l'accès au statut de responsable se fait par héritage, en fonction de l'ordre des générations et de l'âge ; le groupe domestique correspond ainsi à une unité stable.

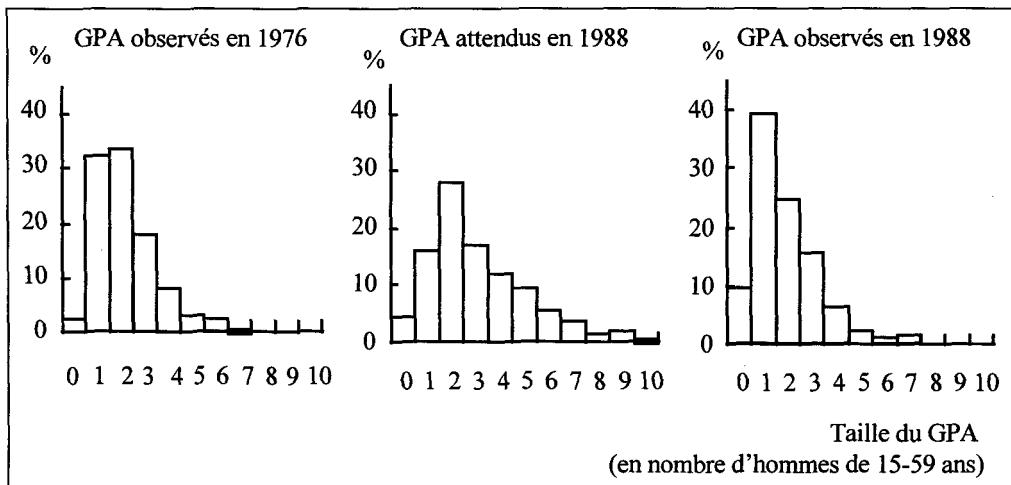


Figure 1. Comparaison de la répartition des groupes domestiques selon la taille des groupes de production agricole (GPA) en 1976 et 1988 à leur répartition selon la taille attendue
 (groupes domestiques représentés aux deux recensements,
 enquête renouvelée, 8 villages)

c) *Les corrections opérées par la segmentation et l'émigration*

Pour apprécier les mécanismes de neutralisation de l'augmentation de la taille des GPA, la figure 2 décrit les modifications de la répartition des unités familiales associées à l'intervention progressive des phénomènes régulateurs de la taille des GPA : émigrations, segmentations puis immigrations.

L'émigration seule opère un remodelage majeur de la distribution des groupes domestiques correspondant à un recentrage sur les GPA de petite taille. Alors que le poids des GPA de 4 hommes et plus est quasiment divisé par deux, celui des GPA comprenant au plus un homme connaît presque un doublement.

La tendance ne fait que se renforcer avec l'introduction de la segmentation. Les GPA d'un seul homme l'emportent cette fois très clairement (40 %), ceci au détriment des GPA comportant au moins 3 membres et surtout de ceux de 4 hommes au moins (1 cas sur 10 contre 3 en situation potentielle et 2 en faisant intervenir la seule émigration).

La structure observée en 1988 diffère peu de cette dernière répartition exprimant les effets de l'émigration et de la segmentation. La prise en compte de l'immigration, qui assure le passage de l'une à l'autre, ne produit en effet qu'un léger

redressement (au profit surtout des GPA de 3 membres) mais ne remet pas en question la prédominance des groupes domestiques dont l'unité de production comprend un seul homme. Celle-ci constitue sans aucun doute un trait des plus caractéristiques de la structuration familiale en 1988.

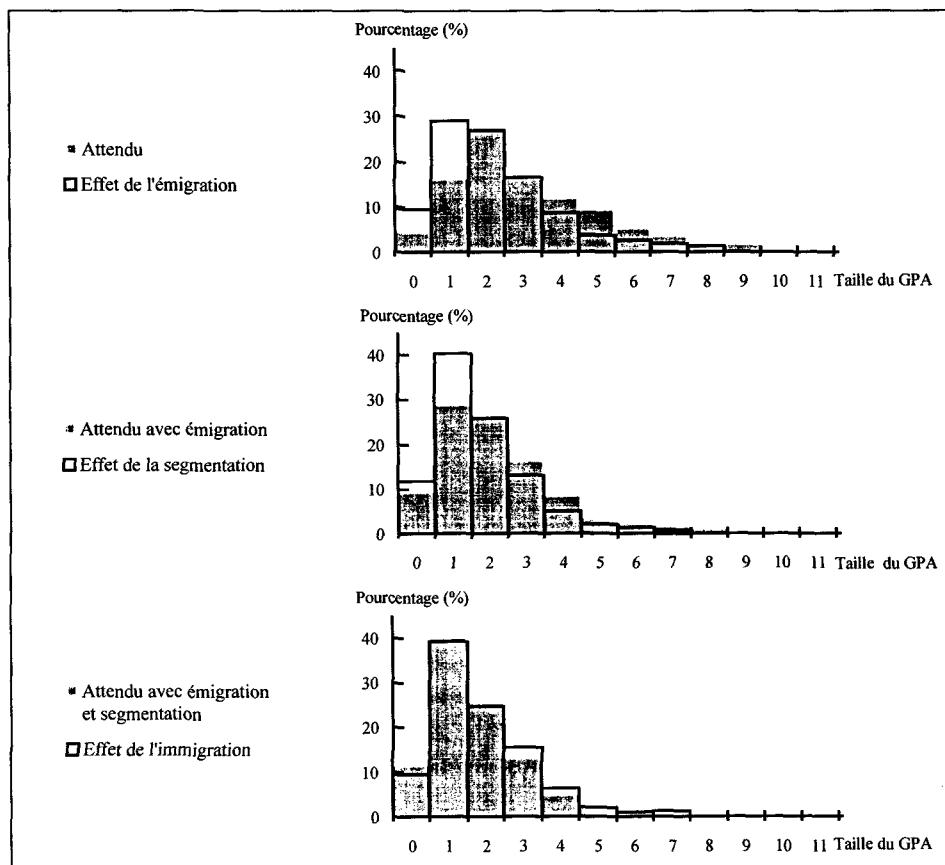


Figure 2. Groupes de production agricole : des tailles attendues aux tailles observées. Comparaison des répartitions des groupes domestiques selon la taille du GPA, sous différentes hypothèses
 (groupes domestiques représentés aux deux recensements,
 enquête renouvelée, 8 villages)

Loin d'être l'expression d'une inertie, la stabilité apparente des structures familiales en 1976 et 1988 résulte ainsi d'une dynamique importante, qui a permis d'absorber¹³ l'accroissement du GPA qu'aurait produit la croissance naturelle. L'émigration et la segmentation ont chacune une contribution importante, à cette régulation (tableau 2). L'émigration seule fait passer le GPA potentiel de 3,1 à 2,2 membres, soit une diminution de 28 %. La segmentation seule opère, quant à elle, une diminution de 22 %. L'effet conjoint de ces deux phénomènes s'établit à 44 %. Comparativement à ces facteurs de baisse, l'effet de l'immigration sur la taille du GPA apparaît très faible, de l'ordre de 5 %.

**Tableau 2. Contribution de l'émigration et de la segmentation
à la dynamique intercensitaire du GPA.**

Évaluation de la taille moyenne du GPA sous différentes hypothèses
(groupes domestiques représentés aux deux recensements,
enquête renouvelée, 8 villages)

Situation traitée	Indicateurs	Éléments du calcul : Nb. ho. du GPA / nb. zü
Situation A : en l'absence de mouvement migratoire et de segmentation, sous le seul effet de la mortalité intercensitaire (Situation attendue)	Moy. (A) = 3,12	696 / 223
Situation E : en faisant intervenir l'Émigration intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A + émigration)	Moy. (E) = 2,24 Moy. (A) - Moy. (E) = 0,88 Moy. (E) / Moy. (A) = 0,72	500 / 223
Situation S : en faisant intervenir la Segmentation intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A + segmentation)	Moy. (S) = 2,44 Moy. (A) - Moy. (S) = 0,68 Moy. (S) / Moy. (A) = 0,78	691* / 283
Situation ES : en faisant intervenir l'Émigration et la Segmentation intercensitaires (en plus de la mortalité) (situation A + émigration + segmentation)	Moy. (ES) = 1,75 Moy. (A) - Moy. (ES) = 1,37 Moy. (ES) / Moy. (A) = 0,56	495* / 283
Situation O : situation ES + intervention de l'immigration intercensitaire (situation observée en 1988)	Moy. (O) = 1,88 Moy. (A) - Moy. (O) = 1,24 Moy. (O) / Moy. (A) = 0,60	531* / 283
Situation O' : situation observée en 1976	Moy. GPA : 2,18	486 / 223

* Par rapport aux situations A et E, il y a exclusion de 5 individus appartenant en 1988 à des unités qui n'étaient pas représentées en 1976.

¹³ L'effet de l'émigration et de la segmentation dépasse d'ailleurs la neutralisation des seules répercussions du mouvement démographique sur la taille moyenne du GPA, comme en rend compte la comparaison d'une part de l'écart entre la taille attendue du GPA et celle observée en 1976 (30 % = 1-2,18/3,12) avec d'autre part l'écart entre la taille attendue du GPA et celle résultant de l'effet de l'émigration et de la segmentation (44 %).

d) Incidence de l'émigration et de la segmentation selon la taille attendue du GPA

L'incidence de l'émigration et de la segmentation varie bien évidemment avec le potentiel d'accroissement du GPA (tableau 3). La fréquence des groupes domestiques touchés par l'émigration ou la segmentation entre 1976 et 1988 augmente logiquement¹⁴ avec la taille attendue du GPA. Remarquons cependant que l'émigration concerne très rapidement une majorité d'unités familiales : la moitié déjà pour les GPA attendus de taille 2 et les trois quarts quand cette taille atteint 4 et plus. L'incidence de la segmentation est plus faible : même parmi les GPA atteignant une taille potentielle particulièrement élevée (6 et plus), elle est loin d'être systématique et concerne la moitié seulement des unités familiales. Globalement, deux tiers des groupes domestiques ont connu émigration ou segmentation et, parmi ceux-ci, un sur cinq a connu les deux entre 1976 et 1988.

Tableau 3. Proportion de groupes domestiques touchés par l'émigration (d'un membre du GPA) ou la segmentation, selon la taille potentielle du groupe de production agricole, pour 100 unités de la taille potentielle considérée (groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 8 villages)

Indicateurs	Taille potentielle du GPA								Ens.
	0	1	2	3	4	5	6 et plus		
Proportion (%) des groupe domestique de 1976 ayant connu :									
- une émigration (au moins)	0	19	50	61	78	86	83		56
- une segmentation (au moins)	0	3	18	26	22	29	48		22
- émigration et segmentation	0	0	5	16	15	24	41		13
- émigration ou segmentation	0	22	63	71	85	90	90		64
Proportion (%) des GPA avec émigration parmi les unités :									
- avec segmentation	-	0	27	60	67	83	86		63
- sans segmentation	0	20	55	61	81	87	80		54
Proportion (%) des GPA avec segmentation parmi les unités :									
- avec émigration	-	0	10	26	19	28	50		24
- sans émigration	0	3	26	27	33	33	40		18
Effectif	10	36	62	38	27	21	29		223

¹⁴ Le nombre de personnes soumises au risque d'émigrer augmentant, on doit, en effet, s'attendre à enregistrer une proportion croissante d'unités familiales touchées par l'émigration avec la taille potentielle du GPA. De même, l'augmentation de la taille potentielle du GPA signifie aussi un accroissement du nombre des personnes susceptibles de revendiquer l'indépendance économique et un allégement des contraintes pesant sur la viabilité de l'unité familiale, toutes choses qui favorisent une augmentation de la probabilité de segmentation.

Il n'apparaît pas de liaison entre l'expérience des deux phénomènes. Les groupes domestiques qui ont connu une segmentation sont aussi nombreux à avoir été touchés par l'émigration que ceux qui sont restés stables. Réciproquement, l'expérience de la segmentation apparaît aussi fréquente parmi les groupes affectés par l'émigration que parmi les autres. L'hypothèse selon laquelle émigration et segmentation pourraient fonctionner comme des modes de régulation alternatifs de la croissance des unités familiales (le recours à l'une empêchant ou permettant d'éviter l'autre) n'est donc pas vérifiée.

Si l'on calcule la correction opérée par l'émigration et la segmentation sur l'effectif du GPA (tableau 4), on note, là aussi, qu'elle augmente avec la taille potentielle de celui-ci. Mais cette relation est avant tout imputable à l'effet croissant de la segmentation. En revanche, la correction due à l'émigration¹⁵ ne présente pas de mouvement comparable : elle varie entre 20 % et 35 % sans qu'une tendance ne se précise. Ainsi, si les unités familiales de taille potentielle importante sont plus souvent affectées par le phénomène de l'émigration (tableau 3), elles ne comptent cependant pas une proportion de migrants plus importante (tableau 4). La taille potentielle du GPA ne joue pas sur la probabilité d'émigrer de ses membres. Les données ne soutiennent donc pas l'hypothèse considérant l'émigration comme un élément d'une stratégie de gestion de la croissance de l'unité familiale et de diversification des ressources, élément auquel les unités familiales importantes auraient plus aisément et donc plus fréquemment recours.

Tableau 4. Dynamique intercensitaire du groupe de production agricole selon sa taille potentielle. Taille moyenne sous différentes hypothèses (groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 8 villages)

Indicateurs	Taille potentielle du GPA							
	0	1	2	3	4	5	6 et plus	Ens.
Taille moyenne du GPA sous l'effet :								
- de l'émigration (Situation E)	0,0	0,8	1,5	2,2	2,7	3,4	5,3	2,2
- de la segmentation (Situation S)	0,0	1,0	1,7	2,4	2,9	3,6	4,1	2,4
- de l'émigration et de la segmentation (Situation SE)	0,0	0,8	1,3	1,8	1,9	2,4	3,0	1,7
- observée en 1988	0,1	0,9	1,5	2,0	1,9	2,5	3,1	1,9
- observée en 1976	0,7	1,3	1,8	1,8	2,3	3,1	4,2	2,2
Réduction (%) de la taille attendue, due à :								
- l'émigration	-	19	27	26	33	31	27	28
- la segmentation	-	3	14	19	28	28	43	22
- l'émigration et la segmentation	-	22	37	40	53	51	58	44

¹⁵ Cette correction correspond aussi à la probabilité d'émigrer d'un homme (résidant en 1976 et susceptible d'appartenir au GPA en 1988) selon la capacité de production potentielle de son groupe domestique.

4. Émigration et segmentation : un nouveau rythme dans les itinéraires des hommes ?

Ayant apprécié le rôle déterminant de l'émigration et de la segmentation dans la dynamique familiale intercensitaire, et plus particulièrement dans la neutralisation des effets de la croissance naturelle sur la taille des unités familiales, on peut s'interroger sur la place de ces deux phénomènes dans les biographies individuelles et sur leur évolution au fil des générations. La relative stabilité de la taille et de la structure des groupes domestiques d'un recensement à l'autre serait-elle concomitante d'une évolution (en terme d'intensité ou de calendrier) du recours à l'émigration et de l'accès au statut de responsable économique ? Stabilité et dynamique des structures familiales sont-elles significatives de changements dans les parcours individuels ?

a) *L'essor des migrations*

Du point de vue migratoire, on observe effectivement un développement considérable de la mobilité masculine. L'accès à la migration se développe et devient de plus en plus précoce (figure 3) : ainsi tous les hommes résidents âgés de 25-29 ans avaient réalisé une migration au moins avant leur 25^e anniversaire, contre un tiers seulement des hommes des générations âgées de 65 ans et plus au moment de l'enquête. En outre, le nombre moyen de migrations réalisées par les premiers est cinq fois plus élevé que celui des seconds.

L'intensification de la pratique migratoire s'effectue surtout aux jeunes âges adultes, entre 15 et 30-34 ans, comme en atteste l'évolution du nombre de migrations par classe d'âges. Elle correspond essentiellement au développement de deux types de migrations : d'une part, les migrations de travail à destination des centres urbains ou des zones de plantation, qui visent la recherche de numéraire et qui ont connu un essor continu au cours des trente dernières années (figure 4) ; d'autre part, les séjours de gardiennage effectués par les jeunes hommes chez les Peuls afin d'accéder, pour le compte de leur famille, à une bête de labour sans échange monétaire. Inexistantes chez les hommes âgés de 50 ans et plus à l'enquête, elles sont quasi-généralisées aujourd'hui (figure 4). Réalisées entre 15 et 35 ans par la plupart des hommes, ces deux types de migration s'affirment comme des pratiques constitutives des itinéraires des hommes des jeunes générations. Ce développement de la mobilité masculine signifie aussi une extension de l'espace de vie des hommes et une confrontation plus fréquente avec d'autres milieux socio-

culturels. Ainsi sur 10 résidents, on en comptait 3 qui avaient réalisé une migration hors de l'aire ethnique des Bwa avant l'année de leur 25^e anniversaire parmi les générations âgées de 65 ans et plus à l'enquête, 4 parmi les 40-49 ans, 8 parmi les 30-34 ans et 9 parmi les 25-29 ans.

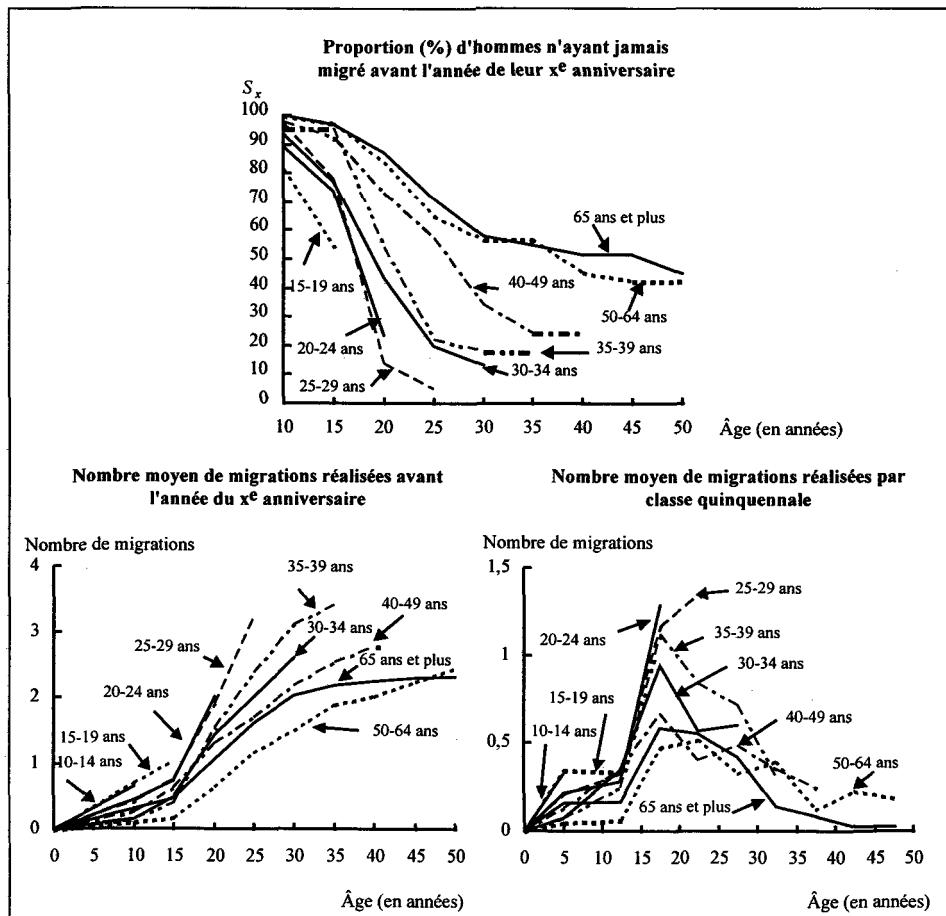
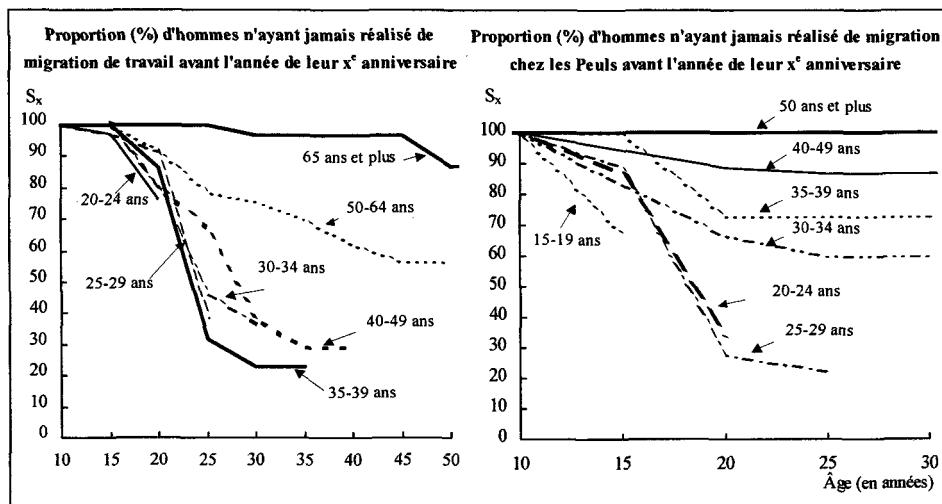


Figure 3. Indicateurs de migration masculine selon le groupe d'âges au moment de l'enquête
(résidents enquêtés à Sirao et Kwara, enquête biographique)



**Figure 4. Migration de travail et migration chez les Peuls, selon le groupe d'âges au moment de l'enquête. Sexe masculin
(résidents enquêtés à Sirao et KWARA, enquête biographique)**

b) Un rajeunissement du calendrier d'accès aux responsabilités familiales ?

Du côté des responsabilités familiales, on a l'impression, là aussi, d'une évolution, encore timide, de l'âge auquel on accède au statut de *zūso*. Les données du moment présentent un décalage entre les proportions de *zūso* par âge observées en 1976 et 1988, qui conduit à une baisse de 2 ans de l'âge moyen (figure 5). Les indicateurs par groupe de générations suggèrent également une tendance au rajeunissement de l'accès aux responsabilités familiales, si l'on fait abstraction du cas particulier des générations âgées de 35-39 ans à l'enquête (figure 6). Elle résulte d'un recours plus fréquent à la segmentation à partir de 35 ans. Elle se traduit aussi par une baisse de l'âge d'accès aux responsabilités par "héritage"¹⁶.

Cette tendance, plus surprenante en apparence dans un contexte de baisse de la mortalité, est à rapporter au développement des segmentations : le départ d'un homme pour constituer une unité autonome a pour effet non seulement d'accélérer son propre accès au statut de *zūso* (comparativement à un accès par héritage), mais aussi celui de son cadet qui succédera ainsi directement à son *zūso*, sans avoir à attendre en outre le décès de l'aîné qui s'est séparé.

¹⁶ L'homme prend la succession du *zūso* défunt.

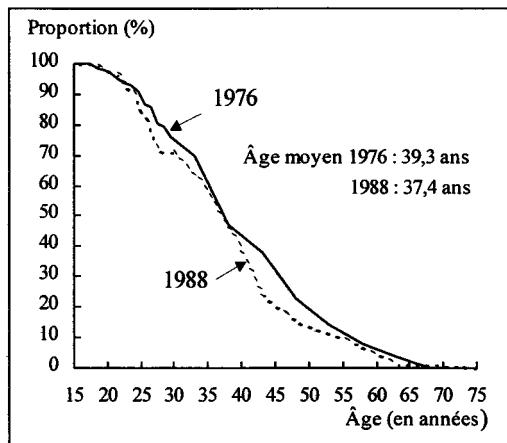


Figure 5. Accès au statut du zuso selon les données du moment : 1976 et 1988.

Proportion (%) d'individus qui ne sont pas zuso selon l'âge
(enquête renouvelée, 8 villages, séries lissées)

Les changements relatifs aux migrations et à la segmentation opèrent ainsi sur deux périodes de temps successives qui s'articulent aux alentours de 35 ans. On a ainsi le sentiment que ces deux phénomènes se relayent et introduisent un autre équilibre ainsi que de nouvelles temporalités dans les biographies des hommes, avec peut-être une redéfinition ou une qualification accrue de certaines étapes ou de certains "âges" de la vie. Ils contribuent probablement aussi à une redéfinition des rapports à la famille et à une modulation de l'espace familial.

Pour conclure

L'analyse de leur dynamique conduit à nuancer l'impression de stabilité des groupes domestiques en pays boo au Mali. Certes aucun changement majeur ne ressort quand on compare leur taille et leur structure de 1988 à celles de 1976. Mais cette absence de changement apparaît remarquable quand on la confronte au potentiel d'accroissement des unités familiales dû au mouvement naturel. Elle révèle, en creux, l'importance et l'efficacité des mécanismes qui l'ont absorbée : l'émigration et la segmentation. L'un et l'autre ont été d'un poids décisif dans cette régulation.

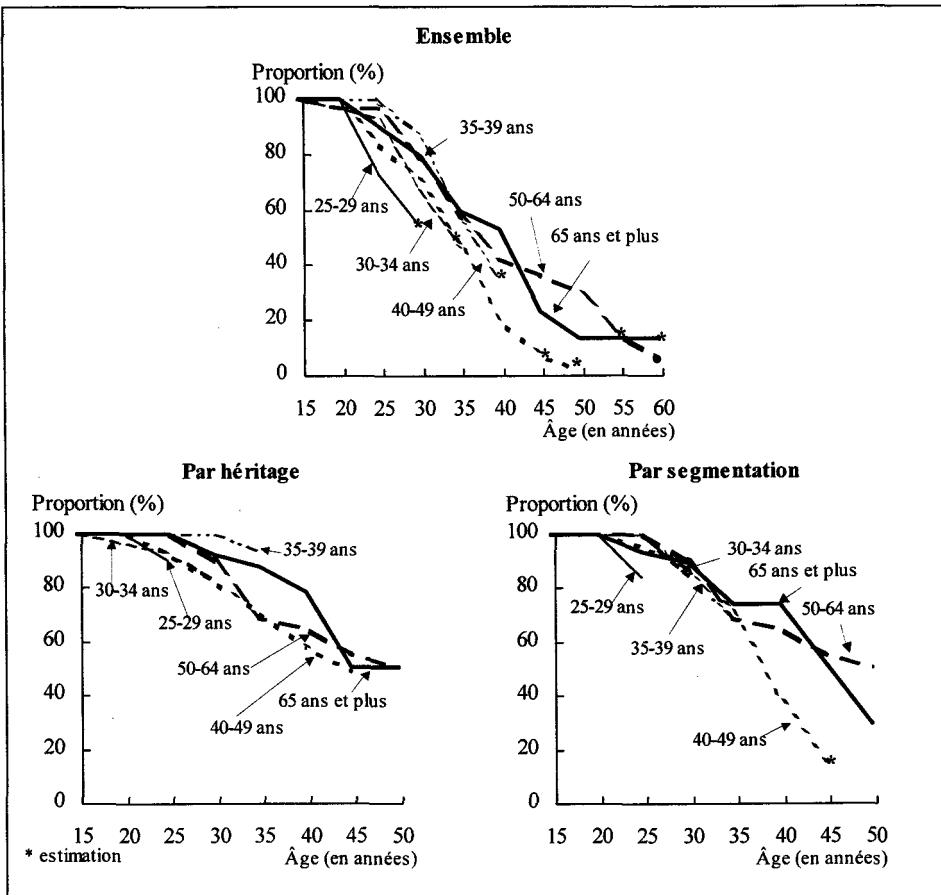


Figure 6. Accès au statut de zuso selon le groupe d'âges au moment de l'enquête et le mode d'accès. Proportion (%) d'individus qui n'ont pas accédé au statut de zuso avant l'âge x
 (sexe masculin, enquête biographique, Sirao et Kwara)

La stabilité formelle des unités familiales se réalise au prix d'une évolution des phénomènes qui animent leur dynamique. La mobilité masculine a en effet connu un développement considérable ; de plus, une tendance au rajeunissement dans le calendrier d'accès aux responsabilités familiales semble également amorcée. Émigration et segmentation révèlent et favorisent des changements dans les biographies individuelles et sans doute aussi dans leur expérience de la vie familiale. En effet, avec l'élargissement de l'espace de vie dû à la migration et l'accès plus précoce à l'autonomie décisionnelle en matière économique, ce sont aussi les rapports des individus à leur espace familial qui se modifient.

Références bibliographiques

- AMIRA, 1987. – *Les unités d'observation*. – Paris, Groupe de recherche pour l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain, 283 p., (brochure n° 49)
- GASTELLU Jean-Marc, 1980. – "... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique?", *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XVII, n° 1-2, p. 3-110.
- GRUENAIIS Marc-Éric, 1981. – *Famille et démographie de la famille en Afrique*. – Paris, ORSTOM, 52 p. (Collectif de travail sur la famille, Document de travail n° 1).
- HERTRICH Véronique, 1996. – *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. – Paris, CEPED, 548 p. (Etude du CEPED n° 14).
- LOCOH Thérèse, 1988a. – "L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages", in : *Congrès africain de la population. Dakar 1988*, tome 2, p. 2.14-5.2.42. – Liège, UIESP.
- LOCOH Thérèse 1988b. – "Structures familiales et changements sociaux", in : Dominique TABUTIN (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, p. 441-478. – Paris, L'Harmattan, 551 p.
- MUSHAM H.V., 1976. – "On the demography of families", *Journal of comparative family studies*, vol. VII, n° 2, p. 133-146.
- PILON Marc, 1989. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo). Vol. 2. Caractéristiques et évolution des ménages*. – Lomé, ORSTOM, 125 p.
- SAINT-PIERRE Marie-Hélène, GREGORY Joël et SIMMONS Alan, 1986. – "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta", in : Danielle GAUVREAU et al. (éds), *Démographie et sous-développement dans le Tiers Monde*, p. 111-141. – McGill University, Centre for Developing-Area Studies, 316 p. (Monograph Series n° 21).
- TRAORE Sékou, 1991. – "Stratégie migratoire et structures des ménages dans la vallée du fleuve Sénégal", in : David PARKIN et David NYAMWAYA (éds), *Transformations of african marriage*, p. 93-109. – Londres, International African Seminars, 350 p. (New Series, n° 3).
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1988. – "Les noyaux familiaux en Côte-d'Ivoire : structures et probabilités de transition", in : *Congrès africain de la population. Dakar 1988*, tome 2, p. 5.2.59-5.2.75. – Liège, UIESP, 23 p.
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1991. – "Une approche des cycles familiaux en Côte-d'Ivoire", in : *Conférence Femmes, Famille et Population, Ouagadougou, Burkina-Faso*, vol. 1, p. 143-159. – Dakar, UEPA (24-29 avril 1991), 647 p.

ANNEXE 1

Méthode¹⁷ de reconstitution des GPA selon différentes hypothèses relatives au mouvement naturel, aux migrations et aux segmentations

Concrètement, la méthode revient à retenir les hommes résidents de 1976 alors âgés de 4-48 ans (c'est-à-dire les générations composant les groupes de production agricole en 1988), à les soumettre à une nouvelle sélection en fonction des phénomènes pris en considération et, en les ventilant selon leur groupe domestique, à reconstituer les groupes de production correspondants.

Le groupe de production "attendu", qui serait celui du groupe domestique en l'absence de mouvement migratoire¹⁸ et de segmentation sur la période intercensitaire, correspond ainsi aux hommes de ces générations recensés au titre de résidents en 1976, déduction faite de ceux qui sont décédés avant le recensement de 1988. Ce groupe reconstitué traduit, pour l'essentiel, l'histoire démographique antérieure à 1976. L'écart entre ce GPA potentiel et celui observé en 1988 (qui résulte avant tout de la confrontation des effectifs de deux groupes de générations) est, en particulier, l'expression du mouvement naturel¹⁹.

La prise en compte de l'émigration amène à soustraire de la population constituant ces groupes potentiels les hommes qui ne résidaient plus au village en 1988. En d'autres termes, la reconstitution des groupes de production consiste ici à distribuer les hommes âgés de 15 à 59 ans en 1988 et qui étaient résidents en 1976, en fonction de leur unité d'appartenance en 1976.

L'introduction de l'effet de la segmentation conduit à opérer cette distribution, non plus en fonction des unités distinguées en 1976, mais de celles de 1988. Notons que la distribution des GPA en fonction du seul effet de la segmentation (abstraction

¹⁷ Sans y être réductible, cette démarche peut être rapprochée de la méthode des "ménages reconstitués" mise en œuvre sur les données de l'enquête migratoire en Haute-Volta de 1974-1975 (Saint-Pierre, Gregory et Simmons, 1986) et sur celle de l'enquête sur la migration dans la vallée du fleuve Sénégal menée en 1982 (Traore, 1991). La méthode adoptée par ces auteurs s'applique à des données du moment et consiste "à comparer les structures des ménages observés aux structures des mêmes ménages lorsqu'on leur ajoute les émigrés (ménages reconstitués ou effectifs)" (Traore, 1991, p. 120).

¹⁸ Ou, plus exactement, en l'absence de migrations survenues pendant l'intervalle et toujours en cours au recensement de 1988. Les événements doubles (entrée suivie de sortie ou sortie suivie d'entrée sur l'intervalle intercensitaire) ne sont, en revanche, pas pris en considération.

¹⁹ Et plus précisément du mouvement naturel antérieur à 1976. Compte tenu de sa délimitation, la natalité intercensitaire n'a pas de répercussion sur la taille du GPA ; seule la mortalité s'y exprime.

faite de l'émigration) ne peut être faite, le rattachement des émigrés à l'unité domestique qui serait la leur en 1988 ne pouvant être établi. En revanche, la taille moyenne du GPA sous l'effet de la segmentation seule peut être évaluée si l'on suppose que les émigrés auraient fait partie, s'ils étaient restés, des zû représentées en 1988. Par ce moyen, et sous couvert de cette hypothèse, la contribution de la segmentation à l'évolution de la taille du GPA peut être évaluée indépendamment de celle de l'émigration.

Dernière étape, la prise en compte de l'immigration fait passer la distribution des unités familiales selon la taille du GPA résultant de l'émigration et de la segmentation intercensitaires, à celle que l'on observe effectivement en 1988.

Pour mener à bien ces calculs, on est amené à poser l'hypothèse d'une indépendance entre l'émigration et la segmentation, à savoir qu'en l'absence de segmentation, l'émigration au sein du GPA aurait été d'une intensité similaire, et réciproquement que l'intensité de l'émigration ne modifie pas la probabilité de segmentation. Cette hypothèse est forte et on peut douter qu'elle soit strictement respectée dans la réalité.

ANNEXE 2

**Tableau A1. Comparaison des caractéristiques des groupes domestiques traités à celles de l'ensemble des groupes domestiques
(enquête renouvelée, 8 villages)**

Caractéristiques	Zû traitées	Ensemble des zû
Taille moyenne de la zû :		
- 1976	9,4	8,6
- 1988	9,6	9,1
Taille moyenne du GPA :		
- 1976	2,2	2,0
- 1988	1,9	1,8
Nombre de zû :		
- 1976	223	267
- 1988	283	341
Effectif de population :		
- 1976	2 105	2 302
- 1988	2 728	3 089
Note : les groupes domestiques traités sont ceux qui sont représentés aux deux recensements (1976 et 1988).		